

En direct des Négociations Salariales : En 2026 moins qu'en 2025 ...

Voici les propositions faites par la direction lors de l'avant dernière réunion de négociations salariales :

Augmentations :	droit privé B, C et D	droit privé B, C et D salaire annuel > 34 k€	fonctionnaires I et II	cadres
augmentation collective	350€ (brut annuel) (23€ nets/mois)	0 €	350€ (brut annuel) (23€ nets/mois)	0 €
augmentation individuelle	1,2% en moyenne		0%	1,6% en moyenne

82% des salariés d'Orange n'auraient pas d'augmentation garantie. Seule l'augmentation collective est une garantie. De plus, ces augmentations sont beaucoup trop basses et ne permettent pas de récupérer le pouvoir d'achat perdu ces dernières années.

Promotions, mobilités et parcours professionnels :

La direction a ajouté une micro-miette, ça reste nettement insuffisant, d'autant plus que ça va financer les mesures liées à REGAIN et aux autres réorganisations.

Mesures de corrections salariales :

Il n'y a toujours pas de critère précis pour savoir si on est dépositionné et rien d'automatique pour corriger si on l'est. Le maigre budget alloué ne le permettrait de toute façon pas.

Pour vous, la CGT revendique :

Une augmentation collective, seule garantie pour chacun d'en bénéficier, de 400 € nets mensuels.

Un plan massif de promotions : aucun salarié ne doit rester bloqué plus de 10 ans sans évolution.

Un budget pour supprimer définitivement les écarts de salaires.

La prime de 1 000 € ? de la poudre aux yeux !

L'intéressement et la participation vont baisser de 1 500€ à 2 000€ selon les tranches de salaire. Ce ne sera pas compensé par cette prime. Les résultats d'Orange sont pourtant excellents.

En 2026 , les salariés d'Orange France auront une rémunération totale inférieure à celle de 2025.

Pour la CGT c'est inacceptable !

Scannez le QR code pour voir la vidéo

**La CGT c'est vous, c'est nous,
c'est ensemble qu'on gagne !**

